

Bujumbura, le ~~15~~/02/2016

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA SECURITE PUBLIQUE
CABINET DU MINISTRE

COMMUNIQUE AU PUBLIC ET AUX ETRANGERS

Il est porté à la connaissance du Public et aux étrangers séjournant ou résidant sur le territoire du Burundi que le Ministère de la Sécurité Publique organise un recensement général à leur égard. Ce dernier a pour objectif d'octroyer aux Etrangers une Carte Biométrique pour Etranger.

Les inscriptions se dérouleront dans les enceintes du Commissariat Général de la PAFE, du 1^{er} Mars au 30 Avril 2016, tous les jours ouvrables, de 8heures à 16 heures.

La présence physique de tout un chacun ainsi que le port de son titre de voyage sont exigés.

**LE MINISTRE DE LA SECURITE
PUBLIQUE,**



Alain Guillaume BUNYONI
Commissaire de Police Chef